

GENEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €37.500
Siège Social : 10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS
339 436 693 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU JEUDI 6 MARS 2025

Par décisions de l'assemblée générale de la Société en date du 6 mars 2025, ont notamment été adoptées les résolutions suivantes :

[.../...]

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos au 30 septembre 2022, s'élevant à (€349.272), sur la réserve facultative.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée

[.../...]

Extrait certifié conforme à l'original par le Président

DocuSigned by:

B9D68830225A435

Monsieur Laurent VEGNADUZZO
Président

certifié conforme

DocuSigned by:

B9D68830225A435...

SAS GENEDIS

10-12 avenue Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

2022



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

91000 EVRY COURCOURONNES

Tél. 01 69 12 27 27

Fax. 01 69 21 48 25

acc-experts.fr

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	
Soldes intermédiaires de gestion	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Compte de résultat détaillé	5
Bilan actif	11
Bilan passif	12
Bilan détaillé	13
2. Annexe	
Règles et méthodes comptables	19
Notes sur le bilan	22
Notes sur le compte de résultat	29
Autres informations	31
3. Liasse fiscale	33

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS GENEDIS

Pour l'exercice du 01 octobre 2021 au 30 septembre 2022

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 31 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 617 018
Chiffre d'affaires	31 963 951
Résultat net comptable (Perte)	-349 272

Fait à Evry

Le 03/01/2023

Christian PAGEAUT

Expert-Comptable

Compte de résultat

	30/09/2022	30/09/2021	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	31 287 522	31 281 633	0,02
Production vendue (biens)	40 678	4 874	734,53
Production vendue (services)	635 752	732 397	-13,20
Chiffre d'affaires net	31 963 951	32 018 905	-0,17
<i>Dont à l'exportation</i>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	115 963	146 720	-20,96
Autres produits	8 180	5 232	56,34
Total I	32 088 094	32 170 857	-0,26
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises	26 478 333	25 159 332	5,24
Variations de stock	-155 455	844 971	-118,40
Achats de matières premières et autres approvisionnements	23 982	16 597	44,50
Variations de stock	-759	170	-546,61
Autres achats et charges externes (a)	4 088 480	4 103 095	-0,36
Impôts, taxes et versements assimilés	455 387	483 141	-5,74
Salaires et traitements	1 268 352	1 519 137	-16,51
Charges sociales	419 933	404 894	3,71
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 614	150 233	-55,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	78 385	104 213	-24,78
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 000	-100,00
Autres charges	4 386	21 767	-79,85
Total II	32 727 637	32 824 550	-0,30
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-639 543	-653 693	-2,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits financiers			
De participation (3)	27 529	8 349	229,72
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	210	160	31,66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	27 740	8 509	226,01
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	5 722	33 380	-82,86
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI	5 722	33 380	-82,86
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	22 018	-24 871	-188,53
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-617 526	-678 563	-9,00

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021	Abs.(%)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	117 857	73 211	
Sur opérations en capital		2 000 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	160 558		
Total produits exceptionnels (VII)	278 415	2 073 211	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	33 386	28 998	
Sur opérations en capital		1 946 985	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 760	120 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	113 145	2 095 983	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	165 269	-22 772	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-102 984	-164 743	
Total des produits (I+III+V+VII)	32 394 249	34 252 577	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 743 521	34 789 169	
BENEFICE OU PERTE	-349 272	-536 593	
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier	38 320	17 118	
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	73 489	72 548	941	1 577
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	805 385	779 213	26 171	18 840
Autres immobilisations corporelles	2 510 237	2 320 933	189 304	151 876
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	37 500		37 500	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 596		1 220 596	1 220 591
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 078 758	3 185 790	1 892 969	1 811 340
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 336		3 336	2 577
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 190 223	78 385	2 111 838	1 930 555
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 582		22 582	32 274
Autres créances	2 602 560		2 602 560	2 162 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	932 948		932 948	919 882
Charges constatées d'avance (3)	50 786		50 786	90 566
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 802 434	78 385	5 724 049	5 138 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 881 193	3 264 175	7 617 018	6 949 530
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				418 455
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	2 966 166	2 966 166
Report à nouveau	-909 848	-373 256
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-349 272	-536 593
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 748 907	2 098 180
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	277 055	351 325
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	277 055	351 325
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	548 989	1 052 356
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 049 370	645 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 456	64 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 335 260	2 158 870
Dettes fiscales et sociales	599 981	577 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 159
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 591 056	4 500 025
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 617 018	6 949 530
(1) Dont à plus d'un an (a)	60 280	301 559
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 473 320	4 134 304
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	247 431	497 444
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 7 617 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 349 272 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/01/2023 par la direction de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Circonstances exceptionnelles

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée, néanmoins l'entreprise n'est pas en mesure d'en chiffrer précisément les principaux impacts, comme cela est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est également dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

L'exercice débute le 01/10/2021 et se termine le 30/09/2022 soit 12 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 181	1 308		73 489
Immobilisations incorporelles	72 181	1 308		73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	784 541	20 844		805 385
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 272 937	88 584		2 361 522
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 714	1		145 715
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		37 500		37 500
Immobilisations corporelles	3 219 288	146 929		3 366 217
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 591	847	842	1 220 596
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 047	847	842	1 639 052
ACTIF IMMOBILISE	4 930 516	149 084	842	5 078 758

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 604	1 944		72 548
Immobilisations incorporelles	70 604	1 944		72 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	765 701	13 513		779 213
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 078 549	99 909		2 178 458
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 099	6 376		139 475
- Emballages récupérables et divers	55 128	-55 128		
Immobilisations corporelles	3 048 571	64 670		3 113 242
ACTIF IMMOBILISE	3 119 176	66 614		3 185 790

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 094 383 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	418 456		418 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 582	22 582	
Autres	2 602 560	2 602 560	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 786	50 786	
Total	3 094 383	2 675 927	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.gx	253 519
Frs mses-avoirs non parvenus	12 109
Scapnor coop.rgx a recevoir	7 515
Scapnor coop. natx a recevoir	1 454
Scapnor ristournes a recevoir	137
Galec ristournes a recevoir	433 596
Coopernic - a recevoir	35 098
Scapnor - coopelec ar	70 551
Lucie boni&mali à recevoir	4 291
Aar lucie autres produits à rec	1 421
Bt lec rrr a recevoir	4 650
BTLEC AUTRES PDTS A RECEVOIR	817
Scaparf - ristournes a recevoir	6 165
Scaparf coopernic/coopelec ar	1 520
Scaparf frais gestion ar	3 264
Scapmaree excédent gest ar	2 382
Rrr autre centrale a recevoir	46 067
Etat prod. a recevoir	113 462
Associés - intérêts courus	26 837
Produits a recevoir	25 412
Intérêts courus à recevoir	535
Total	1 050 802

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	351 325	79 760	160 558		277 055
Total	351 325	79 760	160 558		277 055
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		79 760	160 558		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 533 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	247 431	247 431		
- à plus de 1 an à l'origine	301 558	241 278	60 280	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 335 260	2 335 260		
Dettes fiscales et sociales	599 981	599 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 049 370	2 049 370		
Produits constatés d'avance				
Total	5 533 600	5 473 320	60 280	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 353			
(**) Dont envers les associés	18 809			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	164 377
Fourn.fact.non parvenues fg.	340 779
Fournisseurs fnp mses	224
Intérêts courus s/emprunt	156
Intérêts courus a payer	13 274
Dettes prov. pour c.p.	127 373
Participation 2017-18	16 758
Intéressement 2017-18	19 433
Dette prov/primes annuelles	46 800
Chrg soc / congés payés	40 415
Chrg soc / prime annuelle	14 850
Taxe apprentissage	824
Taxe formation continue	225
Taxe contribution logemen	10 597
Taxes s/gdes surfaces	52 487
Contribution social solid	15 639
Charges fisc. sur congés	688
Etat - autres charges à payer	4 650
Charges fisc. sur primes	253
Etat - cfe a payer	23 846
Eat-taxes foncieres a payer	91 666
Etat-taxe s/depenses publicite	1 715
Etat-taxe peche durable	577
Taxe video a payer	1
Etat- autres taxes a payer	128
Total	987 733

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	43 812		
Cca marchandises	6 974		
Total	50 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
chiffre d'affaires gennevilliers (92)	31 963 951
TOTAL	31 963 951

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	26 478 333	528 830
Achats de matières premières et fournitures	4 885	4 885
Achats d'autres approvisionnements	19 097	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	288 448	
TOTAL	26 790 763	533 715

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 0 euros (déficit fiscal de 246 148 euros au profit de la mère)

L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 203 950 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 67 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	60	
Ouvriers		
Total	67	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	4 763 102
Avals et cautions	4 763 102
Engagements en matière de pensions	42 156
Engagements de crédit-bail mobilier	164 394
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du capital restant du et des intérêts courus des emprunts</i>	301 402
Autres engagements donnés	301 402
Total	5 271 054
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions obtenues des parrains (ces sommes représentent le capital restant du des emprunts ainsi que les intérêts)</i>	301 402
Avals et cautions	301 402
Autres engagements reçus	
Total	301 402
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 156 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière. 42 156€

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 3.7 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

~~~~~

GENEDIS

~~~~~

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 500 €uro

10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

115/123, Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE – Tel : 01.84.20.40.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00060 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706
WWW.SERVAL-ASSOCIES.COM

SAS GENEDIS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 30 septembre 2022**

A l'Assemblée Générale des associés de la SAS GENEDIS

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS GENEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve***Motivation de la réserve***

Nous avons émis un rapport en date du 10 juin 2022 conduisant à une impossibilité d'exprimer une opinion sur les comptes annuels au 30 septembre 2021 dans la mesure où nous n'avons pu effectuer nos diligences en l'absence d'informations suffisantes et documentées suite à la demande de certains membres du Comité Directeur de comptabiliser une provision de 300 000 euros au titre d'une aide financière à la société EPINAY EXPLOITATION, cette demande ayant été refusée par la direction.

Aucune information sur ce litige n'a été mentionnée dans l'annexe aux comptes annuels de la société GENEDIS au 30 septembre 2021.

La société GENEDIS nous a communiqué en date du 6 juillet 2022, un dossier d'analyse des éléments relatifs à ce litige.

SA GENEDIS**2**

Le Comité Directeur de la société GENEDIS en date du 10 février 2023 a arrêté les comptes annuels au 30 septembre 2022 sous réserve d'un accord ultérieur entre les membres du Comité Directeur concernant l'insertion d'une mention dans l'annexe des comptes annuels au 30 septembre 2022.

Les comptes annuels de la société GENEDIS au 30 septembre 2022 présentés à l'approbation des actionnaires ne comportent aucune mention sur ce litige en cours dans l'annexe des comptes annuels.

En raison du contexte et des incertitudes multiples, nous ne sommes pas en mesure, à la date du présent rapport, d'apprécier l'issue de ce litige.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

SAS GENEDIS**3****Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre société sous réserve d'un accord ultérieur entre les membres du Comité Directeur quant à l'insertion d'une mention portée en annexe des comptes concernant la demande d'aide financière formulée par certains membres du Comité Directeur au bénéfice de la société EPINAY EXPLOITATION et refusée par la direction

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS GENEDIS**5**

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 8 septembre 2023

**Le Commissaire aux comptes
C.G.E.C.-SERVAL & ASSOCIÉS**



Raymond PETRONI

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	73 489	72 548	941	1 577
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	805 385	779 213	26 171	18 840
Autres immobilisations corporelles	2 510 237	2 320 933	189 304	151 876
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	37 500		37 500	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 596		1 220 596	1 220 591
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 078 758	3 185 790	1 892 969	1 811 340
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 336		3 336	2 577
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 190 223	78 385	2 111 838	1 930 555
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	22 582		22 582	32 274
Autres créances	2 602 560		2 602 560	2 162 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	932 948		932 948	919 882
Charges constatées d'avance (3)	50 786		50 786	90 566
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 802 434	78 385	5 724 049	5 138 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 881 193	3 264 175	7 617 018	6 949 530
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				418 455
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	2 966 166	2 966 166
Report à nouveau	-909 848	-373 256
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-349 272	-536 593
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 748 907	2 098 180
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	277 055	351 325
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	277 055	351 325
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	548 989	1 052 356
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 049 370	645 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 456	64 162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 335 260	2 158 870
Dettes fiscales et sociales	599 981	577 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 159
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 591 056	4 500 025
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 617 018	6 949 530
(1) Dont à plus d'un an (a)	60 280	301 559
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 473 320	4 134 304
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	247 431	497 444
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2022	30/09/2021	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	31 287 522	31 281 633	0,02
Production vendue (biens)	40 678	4 874	734,53
Production vendue (services)	635 752	732 397	-13,20
Chiffre d'affaires net	31 963 951	32 018 905	-0,17
<i>Dont à l'exportation</i>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	115 963	146 720	-20,96
Autres produits	8 180	5 232	56,34
Total I	32 088 094	32 170 857	-0,26
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises	26 478 333	25 159 332	5,24
Variations de stock	-155 455	844 971	-118,40
Achats de matières premières et autres approvisionnements	23 982	16 597	44,50
Variations de stock	-759	170	-546,61
Autres achats et charges externes (a)	4 088 480	4 103 095	-0,36
Impôts, taxes et versements assimilés	455 387	483 141	-5,74
Salaires et traitements	1 268 352	1 519 137	-16,51
Charges sociales	419 933	404 894	3,71
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 614	150 233	-55,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	78 385	104 213	-24,78
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 000	-100,00
Autres charges	4 386	21 767	-79,85
Total II	32 727 637	32 824 550	-0,30
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-639 543	-653 693	-2,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits financiers			
De participation (3)	27 529	8 349	229,72
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	210	160	31,66
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V	27 740	8 509	226,01
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	5 722	33 380	-82,86
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI	5 722	33 380	-82,86
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	22 018	-24 871	-188,53
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-617 526	-678 563	-9,00

Compte de résultat (suite)

	30/09/2022	30/09/2021	Abs.(%)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	117 857	73 211	
Sur opérations en capital		2 000 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	160 558		
Total produits exceptionnels (VII)	278 415	2 073 211	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	33 386	28 998	
Sur opérations en capital		1 946 985	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	79 760	120 000	
Total charges exceptionnelles (VIII)	113 145	2 095 983	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	165 269	-22 772	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-102 984	-164 743	
Total des produits (I+III+V+VII)	32 394 249	34 252 577	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 743 521	34 789 169	
BENEFICE OU PERTE	-349 272	-536 593	
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier	38 320	17 118	
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 7 617 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 349 272 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/01/2023 par la direction de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Circonstances exceptionnelles

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises.

Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée, néanmoins l'entreprise n'est pas en mesure d'en chiffrer précisément les principaux impacts, comme cela est recommandé par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est également dans l'incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

L'exercice débute le 01/10/2021 et se termine le 30/09/2022 soit 12 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 181	1 308		73 489
Immobilisations incorporelles	72 181	1 308		73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	784 541	20 844		805 385
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 272 937	88 584		2 361 522
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 714	1		145 715
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		37 500		37 500
Immobilisations corporelles	3 219 288	146 929		3 366 217
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 591	847	842	1 220 596
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 047	847	842	1 639 052
ACTIF IMMOBILISE	4 930 516	149 084	842	5 078 758

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	70 604	1 944		72 548
Immobilisations incorporelles	70 604	1 944		72 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	765 701	13 513		779 213
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 078 549	99 909		2 178 458
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 099	6 376		139 475
- Emballages récupérables et divers	55 128	-55 128		
Immobilisations corporelles	3 048 571	64 670		3 113 242
ACTIF IMMOBILISE	3 119 176	66 614		3 185 790

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 094 383 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	418 456		418 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 582	22 582	
Autres	2 602 560	2 602 560	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 786	50 786	
Total	3 094 383	2 675 927	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.gx	253 519
Frs mses-avoirs non parvenus	12 109
Scapnor coop.rgx a recevoir	7 515
Scapnor coop. natx a recevoir	1 454
Scapnor ristournes a recevoir	137
Galec ristournes a recevoir	433 596
Coopernic - a recevoir	35 098
Scapnor - coopelec ar	70 551
Lucie boni&mali à recevoir	4 291
Aar lucie autres produits à rec	1 421
Bt lec rrr a recevoir	4 650
BTLEC AUTRES PDTS A RECEVOIR	817
Scaparf - ristournes a recevoir	6 165
Scaparf coopernic/coopelec ar	1 520
Scaparf frais gestion ar	3 264
Scapmaree excédent gest ar	2 382
Rrr autre centrale a recevoir	46 067
Etat prod. a recevoir	113 462
Associés - intérêts courus	26 837
Produits a recevoir	25 412
Intérêts courus à recevoir	535
Total	1 050 802

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	351 325	79 760	160 558		277 055
Total	351 325	79 760	160 558		277 055
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		79 760	160 558		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 533 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	247 431	247 431		
- à plus de 1 an à l'origine	301 558	241 278	60 280	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 335 260	2 335 260		
Dettes fiscales et sociales	599 981	599 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 049 370	2 049 370		
Produits constatés d'avance				
Total	5 533 600	5 473 320	60 280	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	253 353			
(**) Dont envers les associés	18 809			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	164 377
Fourn.fact.non parvenues fg.	340 779
Fournisseurs fnp mses	224
Intérêts courus s/emprunt	156
Intérêts courus a payer	13 274
Dettes prov. pour c.p.	127 373
Participation 2017-18	16 758
Intéressement 2017-18	19 433
Dette prov/primes annuelles	46 800
Chrg soc / congés payés	40 415
Chrg soc / prime annuelle	14 850
Taxe apprentissage	824
Taxe formation continue	225
Taxe contribution logemen	10 597
Taxes s/gdes surfaces	52 487
Contribution social solid	15 639
Charges fisc. sur congés	688
Etat - autres charges à payer	4 650
Charges fisc. sur primes	253
Etat - cfe a payer	23 846
Eat-taxes foncieres a payer	91 666
Etat-taxe s/depenses publicite	1 715
Etat-taxe peche durable	577
Taxe video a payer	1
Etat- autres taxes a payer	128
Total	987 733

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	43 812		
Cca marchandises	6 974		
Total	50 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2022
chiffre d'affaires gennevilliers (92)	31 963 951
TOTAL	31 963 951

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	26 478 333	528 830
Achats de matières premières et fournitures	4 885	4 885
Achats d'autres approvisionnements	19 097	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	288 448	
TOTAL	26 790 763	533 715

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 220 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 0 euros (déficit fiscal de 246 148 euros au profit de la mère)

L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 269 179 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 67 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	60	
Ouvriers		
Total	67	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	4 763 102
Avals et cautions	4 763 102
Engagements en matière de pensions	42 156
Engagements de crédit-bail mobilier	164 394
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du capital restant du et des intérêts courus des emprunts</i>	301 402
Autres engagements donnés	301 402
Total	5 271 054
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions obtenues des parrains (ces sommes représentent le capital restant du des emprunts ainsi que les intérêts)</i>	301 402
Avals et cautions	301 402
Autres engagements reçus	
Total	301 402
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 156 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière. 42 156€

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 3.7 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.